



Départ anticipé après avoir donné ma lettre de démission

Par **cailleaud_old**, le **22/11/2007** à **10:08**

sous la pression de mon patron depuis une semaine qui m'a humilié, et rabaissé plus bas que terre, j'ai écrit une lettre de démission.

j'ai logiquement un préavis d'un mois sauf que lorsque je lui ai remis ma lettre après une autre remontrance me mettant la pression sur mon travail, il m'a demandé de quitter mon poste et de rentrer chez moi.

quels sont mes droits et les démarches que je peux effectuer face à cette situation?